



FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon (UE) 2015/830

Page 1/7

Simmons Citrate Agar

Révision 1
Date de révision 2019-04-09

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Simmons Citrate Agar
Code produit	NCM0168, LAB069, 7156

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu	[SU3] Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations* sur si-tes industriels; [PROC15] Utilisation en tant que réactif de laboratoire.;
-------------	---

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Neogen Corporation
Adresse	620 Lesher Place Lansing MI 48912 USA
Web	www.neogen.com
Téléphone	517-372-9200/800-234-5333
Email	regulatorysupport@neogen.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence	1 800 234-5333
--------------------------------------	----------------

Informations supplémentaires

Fabriqué par:	Neogen Corporation 740 East Shiawassee Lansing, MI 48912 U.S.A.
Hotline(s):	Médical: États-Unis (1-800-498-5743), International (1-651-523-0318). Répandre/CHEMTREC: États-Unis (1-800-424-9300), International (1-703-527-3887).

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.2. Classification - CE 1272/2008	Le produit est classé comme produit non dangereux.
--------------------------------------	--

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention de danger	P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 - Tenir hors de portée des enfants. P501 - Éliminer le contenu/récipient dans les sites et installations appropriés pour l'élimination (conformément à la réglementation locale/ régionale/nationale/ internationale). Aucun danger important
-------------------	---

2.3. Autres dangers

Simmons Citrate Agar

Révision 1
Date de révision 2019-04-09

2.3. Autres dangers

Autres risques	This product is not identified as a PBT substance.
----------------	--

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

EC 1272/2008

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification
Sodium carbonate	011-005-00-2	497-19-8	207-838-8		1 - 10%	Eye Irrit. 2: H319;

Le texte intégral relatif aux Phrases de risque mentionnées dans cette partie est présenté en Section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos.
Contact avec les yeux	En cas de port de lentilles de contact, il est préférable de les ôter. Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes.
Contact avec la peau	Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec eau.
Ingestion	Maintenir la personne atteinte au chaud et au repos. NE PAS faire vomir à moins d'avis contraire du médecin. (Se) rincer abondamment la bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Contact avec les yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation de la peau.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Inhalation	Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Ingestion	Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin (présentez si possible l'étiquette du produit).

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Utiliser en fonction des besoins : Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse résistante à l'alcool, (En) poudre.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Porter un équipement respiratoire adapté lorsque cela s'avère nécessaire. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

Simmons Citrate Agar

Révision 1
Date de révision 2019-04-09

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune précaution nécessaire à mentionner.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter de soulever de la poussière. Balayer. Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter à la section 8 & 13 pour de plus amples informations.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage du produit. Se laver les mains après avoir manipulé le produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker à des températures comprises entre 2 °C et 30 °C. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité. Protéger de l'humidité.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se reporter à la section 1.2 pour de plus amples informations.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Toute exposition dépassant la limite d'exposition professionnelle recommandée (LEP) peut déclencher des effets indésirables sur la santé.

8.2. Contrôles de l'exposition



8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Pas nécessaire normalement. Utiliser en fonction des besoins :

Protection des yeux / du visage

lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau - Protection des mains

Gants résistants aux produits chimiques.

Protection de la peau - Divers

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Ne pas respirer les poussières. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Simmons Citrate Agar

Révision 1
Date de révision 2019-04-09

8.2. Contrôles de l'exposition

Risques thermiques	Aucune donnée disponible sur ce produit.
8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Se reporter à la section 7 pour de plus amples informations.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	(En) poudre
Couleur	jaune clair
Odeur	Caractéristique
Seuil olfactif	Sans objet.
pH	6.7 - 7.1
Point de fusion	donnée non disponible
Point de congélation	donnée non disponible
Point d'ébullition	donnée non disponible
Point d'éclair	Sans objet.
Taux d'évaporation	donnée non disponible
Limites d'inflammabilité	Sans objet.
Pression de vapeur	Sans objet.
Densité de vapeur	Sans objet.
Densité relative	donnée non disponible
Liposolubilité	donnée non disponible
Coefficient de partage	donnée non disponible
Température d'auto-ignition	Sans objet.
Viscosité	donnée non disponible
Propriétés explosives	Sans objet.
Propriétés comburantes	Sans objet.
Solubilité	donnée non disponible

9.2. Autres informations

Conductivité	donnée non disponible
Tension de surface	donnée non disponible
Groupe de gaz	Sans objet.
Benzene Content	donnée non disponible
Teneur en plomb	donnée non disponible
COV (composants organiques volatiles)	donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

	Stable dans des conditions normales. Se reporter à la section 7 pour de plus amples informations.
--	---

10.2. Stabilité chimique

	Ne se décompose pas si stocké et utilisé conformément aux recommandations.
--	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

	Aucune précaution nécessaire à mentionner. Stable dans des conditions normales.
--	---

10.4. Conditions à éviter

Simmons Citrate Agar

Révision 1
Date de révision 2019-04-09

10.4. Conditions à éviter

Aucune précaution nécessaire à mentionner.

10.5. Matières incompatibles

Aucune précaution nécessaire à mentionner.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone, Matières organiques peuvent se former en cas d'incendie. L'incendie déclenche une fumée dense et noire.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Aucune donnée disponible sur ce produit. Se reporter à la section 3 pour de plus amples informations.
corrosion cutanée/irritation cutanée	Peut provoquer une irritation de la peau. Se reporter à la section 3 pour de plus amples informations.
lésions oculaires graves/irritation oculaire	Peut provoquer une irritation des yeux. Se reporter à la section 3 pour de plus amples informations.
sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. Se reporter à la section 3 pour de plus amples informations.
mutagénicité sur les cellules germinales	Aucune donnée disponible sur ce produit.
cancérogénicité	Aucune donnée disponible sur ce produit.
Toxicité reproductive	Aucune donnée disponible sur ce produit.
toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	Aucune donnée disponible sur ce produit.
toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Aucune donnée disponible sur ce produit.
danger par aspiration	Aucune donnée disponible sur ce produit. Se reporter à la section 3 pour de plus amples informations.
Exposition répétée ou prolongée	Aucune donnée disponible sur ce produit. Se reporter à la section 3 pour de plus amples informations.

11.1.2. Mélanges

Se reporter à la section 3 pour de plus amples informations.

11.1.3. Les informations relatives aux dangers

Se reporter à la section 3 pour de plus amples informations.

11.1.4. Informations toxicologiques

donnée non disponible
Aucune donnée disponible sur ce produit.

11.1.5. Classe de danger

Aucun danger important.

11.1.6. Critères de classification

Sans objet.

11.1.7. Informations sur les voies d'exposition probables

Contact avec la peau. Inhalation.

Simmons Citrate Agar

Révision 1
Date de révision 2019-04-09

11.1.8. Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Aucune donnée disponible sur ce produit.

11.1.9. Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Aucune donnée disponible sur ce produit.

11.1.10. Effets interactifs

Aucune donnée disponible sur ce produit.

11.1.11. Absence de données spécifiques

donnée non disponible.

11.1.12. Informations sur les mélanges et informations sur les substances

Sans objet.

11.1.13. Autres informations

Sans objet.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

donnée non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur ce produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible sur ce produit.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible sur ce produit.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible sur ce produit.

12.6. Autres effets néfastes

donnée non disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

Méthodes d'élimination

Contactez une société agréée pour l'élimination des déchets. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

Élimination du conditionnement

Les récipients vides peuvent être envoyés pour être éliminés ou recyclés. Les récipients peuvent être recyclés s'ils sont conformes à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. Ne PAS réutiliser les récipients vides.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

Simmons Citrate Agar

Révision 1
Date de révision 2019-04-09

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.4. Groupe d'emballage

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements

RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible sur ce produit.

SECTION 16: Autres informations

Autres informations

Révision

AVERTISSEMENT : L'information et les recommandations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et correctes à ce jour. Aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'intégralité de ces informations. De plus, étant donné les nombreux facteurs pouvant avoir une incidence sur l'utilisation du produit, l'information fournie sous-entend qu'il est de la responsabilité des usagers de s'assurer qu'il est adapté à leur besoin avant usage.

Sauf mention expresse aux présentes, AUCUNE GARANTIE, GARANTIE OU DÉCLARATION D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA GARANTIE IMPLICITE DE MÉRCANICITÉ, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE CONDITIONS DE PERFORMANCE, D'UTILISATION DU COMMERCE OU DE RÉSULTATS OBTENIR PAR L'UTILISATION DE CE PRODUIT sont faits en ce qui concerne ce produit ou l'utilisation de ce produit. Le produit couvert est fourni "tel quel" et uniquement sous réserve des garanties fournies ici, aucune responsabilité n'est assumée résultant de l'utilisation de ce produit.

Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants :

- 3 - 3.1. Substances.
- 3 - 3.2. Mélanges.
- 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Couleur).
- 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (PH).

Texte des mentions de danger présentées en Section 3

Eye Irrit. 2: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.